



l'Europe
s'engagement
en France

avec le **Fonds Européen Agricole**
pour le **Développement Rural (FEADER)** :

l'Europe investit dans les zones rurales

Ça bouge dans nos campagnes

Projets réalisés grâce au programme LEADER



Septembre 2013



Union européenne



Sommaire

Qu'est-ce que le FEADER et le programme LEADER?	4
Focus sur des projets réalisés grâce au programme LEADER	
> Dynamiser l'économie locale	9
> Encourager le développement durable	12
> Développer les circuits courts	16
> Mieux vivre en milieu rural	22
> Développer le tourisme et valoriser le patrimoine	26
Carte des territoires LEADER (Groupes d'action locale - GAL).....	34
Contacts dans votre région	35

Photo Xavier Remongin

Recueil de pratiques élaboré par
le Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt /
Délégation à l'information
et à la communication - DICOM
Conception éditoriale: Département
de l'information et des médias
Maquette: François Petit
Photo de couverture: Xavier Remongin
Impression: Imprimerie LFT
Septembre 2013

Photo Pascal Xicluna



Stéphane Le Foll,
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Les agriculteurs sont des acteurs majeurs de la ruralité. Les territoires ruraux doivent donc trouver en permanence un équilibre entre des intérêts agricoles, touristiques, économiques, environnementaux et sociaux parfois divergents.

Les priorités d'intervention du FEADER seront le soutien à l'élevage et à l'emploi, à l'installation et à la transition des systèmes de production vers la double performance économique et environnementale. Ce fonds permet également,

et c'est là sa particularité, la création d'une dynamique entre l'ensemble de ces acteurs ruraux. C'est de là qu'émergent des projets innovants et structurants pour nos territoires. C'est ainsi que sont initiées les grandes politiques de développement rural de demain.

Cette dimension territoriale de la nouvelle PAC sera renforcée par le pilotage des programmes régionaux de développement rural directement par les régions. S'y ajoute l'exercice par cette même collectivité du rôle d'autorité de gestion. Cependant, la cohérence des politiques régionales sur les grands enjeux que sont les aides à l'élevage, le renouvellement des générations d'agriculteurs ou le développement de l'agriculture biologique sera garanti par un cadre national.

Aujourd'hui, on ne peut plus porter des projets individuellement, il faut "jouer collectif", se réunir autour de priorités partagées. C'est ainsi qu'il est possible d'assurer une véritable cohérence territoriale. Cette stratégie dynamique, je l'ai toujours encouragée.

Les territoires ruraux regorgent d'acteurs qui se mobilisent, qui croient en des projets innovants répondant aux enjeux locaux. Mais, pour les concrétiser, ils ont besoin d'être aidés.

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural et le programme LEADER, l'Europe s'engage dans nos régions en finançant les projets les plus pertinents portés par les habitants de ces territoires. En aucun cas elle ne doit se substituer aux projets qui sont portés. Au contraire, elle est là pour les accompagner et leur donner les moyens de se réaliser.


Je suis attaché au FEADER, attaché à son ancrage local, en parfaite cohérence avec les enjeux et les spécificités de chacun de nos territoires. C'est pourquoi, dès 2015, il sera régionalisé dans sa gestion, tout comme les autres fonds européens. Cette décentralisation constitue un engagement fort que j'ai toujours défendu. Car l'échelon régional, au plus proche des territoires, est le plus approprié pour impulser des dynamiques locales.

Par ce recueil de pratiques, je veux montrer que ce sont véritablement les acteurs locaux qui dynamisent nos territoires, avec l'aide de l'Europe, dans toutes nos régions.

La ruralité est une force pour la France, œuvrons pour sa vitalité.

Photo Pascal Xicluna





Qu'est-ce que
le FEADER
et le programme
LEADER?

Le FEADER est un fonds européen dédié au développement rural



LES PRINCIPAUX FONDS EUROPÉENS

FEADER - le Fonds européen agricole pour le développement rural :

- > intervient pour développer les zones rurales ;
- > permet de créer une dynamique économique et sociale compatible avec le respect de l'environnement.

FEDER - le Fonds européen de développement régional :

- > dirige son action vers le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale ;
- > permet de soutenir le développement des économies régionales.

FSE - le Fonds social européen :

- > soutient les politiques publiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle ;
- > a pour objectif de renouer avec la croissance et l'emploi et de permettre aux acteurs de s'adapter aux mutations économiques et aux processus de transformation sociale.

FEP - le Fonds européen pour la pêche :

- > principal instrument financier de la Politique commune pour la pêche (PCP) ;
- > destiné à favoriser une exploitation durable des ressources aquatiques et de l'aquaculture.

Une agriculture et un secteur bois compétitifs et respectueux de l'environnement, des produits alimentaires de qualité, des espaces ruraux aménagés de façon équilibrée pour et par leurs divers acteurs, une économie rurale diversifiée... Tels sont les objectifs de la politique de développement rural européenne.

Les territoires ruraux sont confrontés à de nombreux défis économiques et sociaux : améliorer l'attractivité du territoire, favoriser l'émergence d'activités nouvelles, valoriser les métiers de l'agriculture, accompagner la mobilité des populations... Car même modeste, on assiste depuis une dizaine d'années à un retour au monde rural d'une population ayant choisi de s'installer à la campagne.

Le vieillissement de la population génère également des enjeux de réorganisation du réseau de services et de commerces. La spécificité du milieu rural est notamment liée aux questions de mobilité et de distance, ce qui encourage la densification des bourgs et des villages contre l'étalement de l'habitat.

La préservation de la biodiversité et des milieux remarquables ainsi que la mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales constituent également des enjeux importants pour les territoires ruraux. Il s'agit notamment de lutter contre la pollution des sols et eaux souterraines, de développer l'agrotourisme, de gérer le patrimoine forestier, mais aussi de développer une alimentation de proximité.

Pour traiter ces enjeux dans leur globalité et leur complexité, l'Europe a mis en place une politique spécifique pour le développement rural, financée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Le but : accompagner les mutations de l'espace rural, qui représente aujourd'hui 90 % du territoire de l'Union européenne, pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle.

HISTOIRE DE LA PAC

— 1957 : création de la PAC par le traité de Rome

— 1962 : mise en place de la PAC dans le but d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe en augmentant la productivité de l'agriculture et en stabilisant les marchés agricoles

— 1999 : naissance de la politique de développement rural (second pilier de la PAC) en cohérence avec la politique des marchés agricoles

— 2000-2006 : 1^{re} programmation de la politique de développement rural

— 2007-2013 : 2^e programmation FEADER

— 2014-2020 : 3^e programmation FEADER

LEADER est une méthode de développement des territoires

Agriculture, économie, développement durable, alimentation, commerces, services, tourisme, culture, patrimoine... le FEADER subventionne une multitude de projets. Leur diversité est à l'image des populations qui s'y côtoient, obligeant les territoires à trouver en permanence un équilibre entre des intérêts agricoles, touristiques, économiques, environnementaux et sociaux. Pour que ces subventions permettent une réelle dynamisation des zones rurales, il est indispensable de favoriser le dialogue entre ces différents acteurs, afin qu'ils soient étroitement impliqués et qu'émergent des projets innovants et structurants pour les territoires.

Pour y parvenir, l'Europe donne aux territoires, à travers le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) - axe 4 du FEADER -, un cadre propice

à la concertation et à l'émergence de projets collectifs de qualité. Il propose une nouvelle forme de gouvernance à l'échelle locale à travers une méthode ascendante, considérant que ce sont les acteurs qui font vivre les territoires.

Des priorités ciblées pour chaque territoire

Le programme LEADER vise également une meilleure mobilisation des ressources d'un territoire, en cohérence avec ses enjeux et particularités, dans le cadre de stratégies territorialisées. Ainsi, chaque territoire constitué en Groupe d'action locale (GAL) sélectionne une priorité de développement local : politique d'accueil et de services, valorisation du patrimoine naturel, valorisation des productions locales, tourisme, lien urbain/rural, patrimoine et savoir-faire...

Dans le cadre de la programmation 2007-2013, la France compte 222 GAL répartis sur l'ensemble du territoire. Ce sont les membres de ces GAL, composés d'élus et de personnes de la société civile, qui décident des projets pouvant bénéficier de ces financements européens au regard de leur cohérence avec la stratégie choisie par le territoire.

À l'occasion de la prochaine programmation, le programme LEADER sera élargi à l'ensemble des fonds européens.

> VOIR LA CARTE DES GAL,
PAGE 34

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

1^{ER} PILIER - POLITIQUE DE SOUTIEN AU MARCHÉ ET AUX REVENUS

Il comprend les aides provenant du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et répondant aux objectifs initiaux de la PAC.

ENVELOPPE: 9 milliards d'euros/an (2007-2013)

2^E PILIER - DÉVELOPPEMENT RURAL

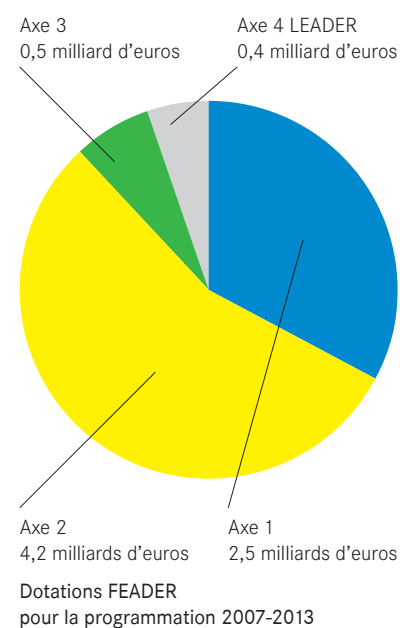
Il comprend les aides provenant du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) qui se compose de **4 axes** :

- > **axe 1**, améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers;
- > **axe 2**, améliorer l'environnement et l'espace rural;

- > **axe 3**, améliorer la qualité de vie en milieu rural et diversifier l'économie rurale;
- > **axe 4**, soutenir des actions de développement local via la méthode LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale).

ENVELOPPE: 7,6 milliards d'euros pour 2007-2013, abondée de 1 milliard d'euros suite au bilan de santé de la PAC, fin 2008. Avec les financements nationaux mobilisés sur les mêmes mesures, plus de **16,7 milliards d'euros** bénéficient aux territoires ruraux français sur cette période.

Pour répondre davantage à une stratégie globale de développement, le FEADER ne sera plus segmenté en quatre axes dans le cadre de la prochaine programmation 2014-2020.



2014-2020: nouvelle PAC, nouvelles priorités

A lors que la période de programmation 2007-2013 arrive à son terme, l'accord de partenariat qui sera passé entre la France et la Commission européenne fixera les orientations stratégiques de la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020 guidée par la « Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive ».

Concrètement, le FEADER se déclinera en six priorités :

- transférer les connaissances ;
- améliorer la compétitivité ;
- organiser la chaîne alimentaire ;
- restaurer et préserver les écosystèmes ;
- utiliser plus efficacement les ressources face aux changements climatiques ;
- favoriser l'intégration sociale en milieu rural.

Photo Daniel Anthon

DES PROGRAMMES REGIONALISES POUR DES ENJEUX LOCALISES

Afin de répondre au plus près aux enjeux des territoires, les 27 régions françaises auront chacune, dans le cadre de la prochaine programmation, un programme de développement rural régional (PDRR), document co-construit entre les conseils régionaux et l'État.

Ce choix de décentralisation s'appuie sur le constat d'une ruralité française aux visages multiples où la croissance économique et la place de l'agroalimentaire et de la sylviculture varient fortement entre les régions, et où la progression démographique et l'attractivité résidentielle sont contrastées.

L'effet levier

Un des principes fondamentaux du FEADER, c'est que chaque euro versé par l'Europe doit trouver, en face, un euro versé par l'État, par une collectivité locale ou un autre financeur public. Car la philosophie de ce fonds européen, c'est de faire effet levier : en aidant les acteurs locaux à s'organiser pour mettre en place de bonnes pratiques, on espère créer un cercle vertueux, qui se prolongera à la fin de la programmation.

Vers une régionalisation des fonds européens

La nouveauté de cette future programmation est l'attribution aux régions de la gestion des fonds européens. L'échelon régional, au vu de sa proximité avec les

territoires et du rôle pilote des régions en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, est approprié pour impulser des dynamiques locales agricoles, agroalimentaires et forestières, et donc pour piloter la mise en œuvre du deuxième pilier de la PAC.

Afin que les interventions régionales se fassent de manière cohérente, certains éléments seront cadrés au niveau national, pour assurer une égalité de traitement vis-à-vis de certains publics (les jeunes agriculteurs par exemple), une solidarité nationale vis-à-vis de certains territoires (comme la montagne) et pour répondre avec cohérence à certains enjeux environnementaux.

> Projets réalisés grâce au programme LEADER



Dynamiser l'économie locale

Soutenir des entrepreneurs qui investissent en zones rurales, encourager les entreprises écoresponsables à développer leurs activités, aider les filières locales créatrices d'emplois... telles sont les priorités de l'Europe en matière d'économie pour dynamiser nos territoires.



Des huiles essentielles bio et locales

Rhône-Alpes

Depuis 1999, l'entreprise Abiessence transforme des plantes locales en huiles essentielles et produits dérivés certifiés d'origine biologique. Sur plus de 10 hectares, lavande, verveine, menthe, camomille et autres plantes aromatiques sont encore cueillies à la main.

Monter sa propre entreprise pour concevoir des huiles essentielles « made in Loire », voilà la brillante idée qu'a eue Joël Ruiz à seulement 26 ans et après des études en biologie. Modestes les premières années, les commandes se sont accélérées en 2008 avec la création d'un commerce à proximité de la distillerie et le lancement d'un site internet de vente en ligne. C'est ainsi que la petite entreprise s'est développée et a vu son chiffre d'affaires augmenter, lui permettant de recruter de nouveaux salariés.

Ma petite entreprise...

Progressivement, l'entreprise a su s'imposer au niveau national dans le domaine de l'aromathérapie. « La structure est devenue inadaptée à notre activité. Nous avons dû construire de nouveaux locaux et acheter du matériel pour gagner en qualité et en productivité » explique Joël Ruiz. En 2011, avec le

soutien financier de l'Europe, une nouvelle distillerie écologique de 750 m² a vu le jour, composée d'une boutique, d'un atelier de transformation et de conditionnement, d'un laboratoire, d'une salle de formation et de bureaux.

... ne connaît pas la crise!

Grâce à de tels investissements, la production et le nombre de ventes ont explosé, si bien que l'entreprise compte aujourd'hui une vingtaine de salariés et propose une gamme variée de produits : huiles essentielles et de massage, eaux florales, mais aussi crèmes, savons, parfums et produits d'entretien. Les nouveaux locaux ont également permis d'organiser régulièrement des ateliers d'aromathérapie et de cuisine, ainsi que des formations pour les professionnels. En plus de la visite de la distillerie, le public peut désormais découvrir, le temps d'une balade, les plantes aromatiques cultivées sur place.

Abiessence ne compte pas s'arrêter là. Elle envisage la création d'audio guides bilingues pour les touristes étrangers, et la fabrication de produits à usage vétérinaire. Outre l'intérêt économique que représente la pérennisation d'emplois dans la région, c'est tout un territoire qui bénéficie de cette dynamique, de la valorisation de ses savoir-faire et de la qualité de ses produits locaux.

Le **GAL Loire Forez** a pour priorité de renforcer l'accueil d'actifs sur son territoire tout en valorisant les ressources locales (production agricole, agroalimentaire, filière bois, patrimoine naturel...). Le programme LEADER s'inscrit dans cette logique en créant un effet levier pour dynamiser l'économie locale.

Coût total du projet

98 783 euros

Subvention LEADER

44 000 euros

Autres financeurs

Conseil régional de Rhône-Alpes,
Conseil général de la Loire

Pour acheter les produits Abiessence, rendez-vous sur :

www.abiessence.com

Soutien aux micro-entreprises

Lorraine

La Lorraine s'implique activement dans la création et le développement des entreprises de son territoire. Elle souhaite faire émerger une économie durable, ancrée autour des ressources et des spécificités locales, mais aussi respectueuse de l'environnement.

Chaque année est organisé le concours Eco-LEADER visant à récompenser de jeunes entreprises du territoire. Pour y prétendre, elles doivent faire preuve d'une plus-value sociale, mettre en valeur des potentialités locales et être intégrées dans une démarche environnementale.

En la matière, le cru 2012 fut réussi : sur 11 dossiers déposés, 8 entreprises ont été primées, recevant chacune entre 2 000 et 6 000 euros de la part du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et du fonds européen LEADER. Et c'est Sodipro, une petite entreprise qui développe, fabrique et commercialise des détergents écologiques, qui a reçu le premier prix.

L'envie d'entreprendre

Récemment installés dans la commune d'Allain, non loin de Nancy, Clothilde Goujon et Julien Mathiot avaient besoin de ce coup de pouce pour pérenniser leur activité. Âgés d'une trentaine d'années, ils travaillaient tous deux en région parisienne, elle en tant qu'agent immobilier, lui comme ingénieur. Outre l'envie de retourner vivre en Lorraine, dont ils sont originaires, Julien souhaitait concilier sa sensibilité écologiste à son activité professionnelle. Pour cela, il a eu l'idée de créer sa propre entreprise et de se lancer dans la chimie verte. Sa femme a alors accepté de tenter l'aventure à ses



Photo Pays Terres de Lorraine



Photo Sodipro

côtés, pour le meilleur. « On a le sentiment d'avoir relevé le défi ! », se réjouit Clothilde Goujon.

Des détergents écologiques

C'est en juin 2011 qu'ils ont franchi le pas. Depuis, ils ont mis en place une dizaine de solutions écologiques utilisées principalement par les industriels du secteur cosmétique pour nettoyer leurs cuves de fabrication (fonds de teint, mascara...). Mais ils conçoivent également des produits d'entretien pour les particuliers, commercialisés en grandes surfaces. Pour concevoir ces détergents labellisés Ecocert, ils utilisent des matières premières issues de ressources durables et facilement biodégradables. Parmi elles, on peut trouver du colza, du tournesol, de l'huile de noix de coco et des huiles essentielles biologiques. Ils proposent également des conseils aux entreprises désireuses de s'engager dans une démarche environnementale en leur apportant des solutions sur mesure.

Le prochain concours Eco-LEADER se tiendra au printemps 2014 pour aider de nouvelles entreprises lorraines à pérenniser leur activité sur le territoire.



Photo Pays Terres de Lorraine

Le **GAL Pays Terres de Lorraine** aide à l'émergence d'une nouvelle économie péri-urbaine par la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux en soutenant le développement de micro-entreprises. À ce titre, il a également soutenu le projet transfrontalier « Terroir Moselle », réunissant 4 000 entreprises viticoles françaises, allemandes et luxembourgeoises, pour la promotion des vins de la vallée de la Moselle.

Coût total du projet

23 000 €

Subvention LEADER

13 000 €

Autre financeur

Conseil général de Meurthe-et-Moselle

Pour en savoir plus sur les produits Sodipro :

www.solutions-durables.net



De fil en aiguille, la filière laine reprend des couleurs

Limousin

Face aux difficultés de la filière laine en Creuse, éleveurs, associations, entreprises, élus et citoyens se sont impliqués dans un projet un peu fou : élever des Mérinos noirs du Portugal au milieu de moutons blancs creusois, et alimenter la filature locale de cette laine de qualité, naturellement teintée.

Alors que l'entreprise familiale battait de l'aile, Jean-Denis Aznar, son directeur de l'époque, a su prendre des risques. Après avoir diversifié sa production en important du duvet de yak de Mongolie et des fibres d'alpaga du Pérou, il a eu l'idée de fabriquer une laine écologique 100 % française. C'est ainsi que le projet est né : élever des moutons noirs en Creuse pour utiliser leur laine naturellement teintée, permettant ainsi de ne pas utiliser de teintures chimiques.

Des moutons noirs en Creuse

En décembre 2011, 40 brebis et 2 béliers sont arrivés au lycée agricole d'Ahun, où ils doivent séjourner trois ans afin de s'habituer à leur nouveau cadre de vie. Durant cette période d'acclimatation, ils sont suivis de près par l'équipe de l'exploitation agricole qui observe l'évo-

lution du troupeau. C'est aussi l'occasion pour les élèves de découvrir et d'étudier une race de moutons qu'ils n'ont pas l'habitude de voir.

Une laine écolo

Après la tonte de printemps, la filature de Rougnat a reçu les premières toisons de Mérinos noirs. Une fois triée, la laine noire est mélangée à celle des moutons blancs. Selon les proportions utilisées, on obtient cinq teintes différentes, de l'écru au marron foncé, sans aucun colorant. Non teintée, elle est directement lavée et adoucie avec des produits biodégradables, avant d'être conditionnée en pelotes ou en cônes, prête à la vente. Répondant au doux nom de Fado, en référence au célèbre chant portugais, cette laine « *made in Creuse* » a su séduire la clientèle.

Un territoire ouvert

Une fois la période d'acclimatation terminée, des éleveurs locaux accueilleront sur leur exploitation une partie du troupeau. Parmi eux, Pierre Désarménien, également maire de Rougnat, voit cette coopération transnationale comme un nouveau souffle pour la filière laine locale et la dynamique du territoire : « *si on veut que nos territoires continuent de vivre, ils ne doivent pas rester reclus, ils doivent s'ouvrir aux autres* ».

Le **GAL Combraille en Marche** œuvre pour le développement économique du territoire et la valorisation de ses ressources locales dans le respect de l'environnement.

Coût total du projet

32 359 €

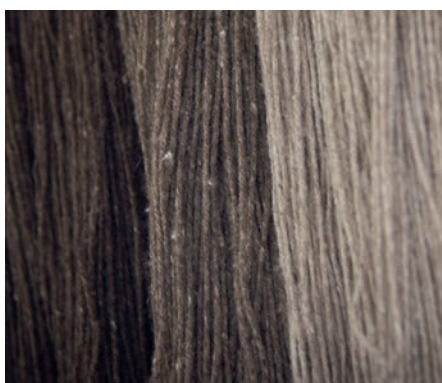
Subvention LEADER

17 797 €

Autre financeur

Conseil régional de la Creuse

Pour en savoir plus sur la filature de Rougnat : www.fonty.fr



Encourager le développement durable

L'Europe encourage les agriculteurs à développer des pratiques respectueuses de l'environnement. Que ce soit à travers des choix de pratiques agricoles, l'achat de matériel moins coûteux en énergie ou la modernisation de bâtiments agricoles, les initiatives sont nombreuses.

Mais les agriculteurs ne sont pas les seuls concernés. Les fonds européens permettent également de sensibiliser les communes et leurs habitants aux économies d'énergie.

Économies d'énergie: un ingénieur au service des communes

Haute-Normandie

Une école chauffée 365 jours par an, 24 heures sur 24, été comme hiver, en période de cours comme de vacances scolaires... voici l'une des aberrations constatées par le Pays de Bray. Et elle n'était pas la seule sur le territoire! Face à ce constat, le GAL s'est lancé dans une stratégie d'amélioration de l'utilisation énergétique, avec un objectif clair: réduire de 30 % les consommations d'énergie en 3 ans sur le territoire. Mais surtout, il a souhaité sensibiliser les élus autour de cet enjeu. Pour y parvenir, un poste de conseiller en énergie partagé (CEP) a été créé en janvier 2011.

« Le constat est facile mais les solutions techniques nécessitent des compétences pour être identifiées et hiérarchisées. Nous avons besoin de l'aide d'un ingénieur », explique Hervé Vassard, maire de Preuseville.

Depuis, Yannique Pettit, ingénieur énergéticien, sillonne le territoire à la rencontre des élus désireux de réduire la facture énergétique de leurs locaux. Dans

un premier temps, il a réalisé un état des lieux de la performance énergétique des bâtiments dans toutes les communes du territoire (gaz, électricité, chauffage, isolation...) et leur a établi des propositions d'amélioration à faible coût. À présent, il accompagne quelque 124 communes dans tous leurs projets, du diagnostic énergétique au choix des entreprises pour la réalisation de travaux, en passant par des conseils techniques.

« Les élus sont maintenant bien sensibilisés à l'importance de la gestion énergétique. Ils font régulièrement appel à Yannique. Il est devenu leur interlocuteur privilégié en la matière », affirme Julie Frère, agent de développement environnement et patrimoine au syndicat mixte d'aménagement et de développement du Pays de Bray.

Le Pays de Bray envisage désormais d'aider les particuliers et d'avoir une vision plus globale que celle centrée sur les bâtiments communaux. Yannique va ainsi réaliser un bilan énergétique sur l'ensemble du territoire et regarder également de très près les consommations d'eau. De quoi faire de nouvelles économies!



Territoire rural où l'habitat est très dispersé, le **GAL Pays de Bray** souhaite réduire les consommations d'énergie des communes comme de ses habitants. Pour cela, il soutient les initiatives locales visant une plus grande efficacité énergétique.

Coût total du projet

111 023 €

Subvention LEADER

40 536 €

Autre financeur

ADEME

Le **GAL Haut-Jura** incite les agriculteurs à recourir aux énergies renouvelables pour faire de l'agriculture haut-jurassienne une agriculture énergiquement performante.

Coût total du projet

148 436 €

Subvention LEADER

39 940 €

Autre financeur

État

Du fromage plus durable!

Franche-Comté

Dans le Jura, au cœur de la région historique de fabrication du Comté AOC, trois jeunes éleveurs laitiers se sont lancés un défi : construire de nouveaux bâtiments agricoles économes en énergie. Aujourd'hui, le GAEC des Sports d'hiver fait figure de référence en la matière.

Ne voulant pas voir l'exploitation familiale abandonnée, Lætitia a décidé, en 2008, de reprendre l'élevage laitier de ses parents et de perpétuer la tradition du Comté AOC, avec l'aide de Sébastien, son compagnon. Mais à une condition : avoir des bâtiments plus grands et davantage de terres. La ferme n'étant pas extensible (elle comptait 60 vaches et 120 hectares), ils ont eu l'idée de faire construire, à l'extérieur du village, des locaux plus importants et moins coûteux en énergie. Séduit par le projet, Lionel, le frère de Lætitia, s'est joint à eux. Ensemble, ils ont racheté 254 hectares,

une centaine de vaches laitières de race Montbéliarde et autant de génisses. C'est ainsi que le GAEC des Sports d'hiver est né.

Les travaux, débutés en 2009, ont duré deux ans. En tout, 3 000 m² de bâtiments couverts ont été construits. Mais pas seulement ! Ils ont décidé d'en faire une exploitation exemplaire en matière d'économies d'énergie :

- l'eau de pluie sert au nettoyage des quais de la salle de traite ;
- la chaleur dégagée par l'opération de refroidissement du lait est récupérée pour chauffer l'eau utilisée pour les sanitaires et le chauffage ;
- la chaleur captée par le toit en tôles permet de sécher le fourrage deux fois plus vite et sans consommer d'énergie fossile ;
- la bonne isolation des bâtiments et l'utilisation de lampes basse consommation à sodium réduisent la facture énergétique.

« Non seulement nous consommons moins d'eau et d'électricité, ce qui réduit considérablement nos factures, mais grâce à tous ces procédés, le fromage est de meilleure qualité alors que notre charge de travail, elle, diminue ! », se réjouit Sébastien. De quoi donner le sourire à ces trois jeunes agriculteurs, fiers de leur ferme résolument tournée vers l'avenir !

ET AUSSI EN FRANCHE-COMTÉ... LE GAL DES VOSGES SAÔNOISES, UN TERRITOIRE DE VIE ET DE SERVICES INNOVANTS

La stratégie de développement rural du **GAL des Vosges Saônoises** se décline autour de deux axes majeurs : améliorer le cadre de vie en renforçant l'offre de services (solidarité, culture, loisirs...) et valoriser l'identité et les richesses du territoire (tourisme, patrimoine, savoir-faire, produits locaux...).

La **Semaine du goûter local** est l'un de ses projets phares. Depuis 2011, une vingtaine de sites d'accueil péri et extra-scolaires proposent aux enfants, une semaine par mois, des goûters préparés uniquement à base de produits locaux (fruits, jus, confitures, miel, pains d'épices, produits laitiers...). La première année, plus de 10 000 goûters ont été servis, grâce à l'approvisionnement de 11 producteurs locaux. Forte de son succès, cette opération a été reconduite année après année en intégrant de nouvelles structures, assurant ainsi la pérennité de cette démarche.



« Au début de notre installation, il y a eu quelques problèmes techniques, mais on ne s'est pas laissés décourager. À présent, on sait que ça en valait la peine », explique Sébastien.

Agriculture raisonnée en Vendée

Pays de la Loire

Grâce au matériel de la Cuma l'Espérance (Loire-Atlantique) et aux fonds européens qui ont permis l'achat d'un nouveau semoir, des agriculteurs vendéens pratiquent le semis direct, sans labour. Une technique qui permet de préserver les écosystèmes du sol.

Chaque automne, chaque printemps, c'est le même travail pour les six agriculteurs du GAEC Uniforce : le semis des céréales et des plantes fourragères, nécessaires pour nourrir le bétail. Mais depuis quelques années les techniques ont changé. Après avoir vendu toutes leurs charrues, ils sont passés du labour au semis direct. « Une vraie révolution pour notre exploitation ! », s'exclame Nicolas Raud.

Les avantages du semis direct

Le semis direct consiste à introduire directement la graine dans le sol, sans avoir à le travailler au préalable. Lorsque le sol n'est pas labouré, il retrouve son état naturel, sa vie biologique s'anime. « Les vers labourent le sol, les carabes mangent les œufs des limaces... Finalement, la biodiversité s'équilibre elle-même », explique Nicolas Raud. Économies d'intrants et de carburant, diminution de la charge de travail, le semis direct est l'une des techniques plébiscitée par les tenants d'une agriculture à la fois économiquement et écologiquement performante.

La Cuma l'Espérance regroupe une soixantaine d'exploitations agricoles, dont la moitié utilise les semoirs semis direct qu'elle met à leur disposition.



Ce semoir, de 3 mètres de large, creuse 17 sillons par passage. Une performance qui permet aux agriculteurs de planter 20 hectares de luzerne en quelques jours.

Le GAEC Uniforce, dont fait partie Nicolas Raud, regroupe 6 agriculteurs. Installée sur 280 hectares, l'exploitation possède 180 vaches laitières et produit des volailles de chair.

Nouvelles machines

Mais pour pratiquer le semis direct, les agriculteurs doivent s'équiper de machines agricoles de pointe, capables d'ouvrir le sol très localement et d'y déposer les graines, sans retourner la terre. Pour encourager ces pratiques agricoles durables, l'Europe a subventionné l'achat d'un semoir par la Cuma l'Espérance. Un investissement qui bénéficie à tous les agriculteurs qui en sont membres, mais aussi au territoire et aux citoyens-consommateurs !



Luzerne, colza, blé, sorgho... le semis direct peut se pratiquer avec différents types de cultures.

AGRICULTURES PRODUISONS AUTREMENT

Le **GAL Pays des Herbiers** a pour objectif de concilier les activités économiques locales et la préservation des ressources naturelles. Il aide les structures agricoles à investir dans des équipements respectueux de l'environnement.

Coût total du projet
32 000 €

Subvention LEADER
5 280 €

Autre financeur
Communauté de commune
Pays des Herbiers

Photos Pascal Xicluna/min.agri.fr

ET AUSSI DANS LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE... LE GAL PAYS DU MANS

Le GAL Pays du Mans a pour objectif la prise en compte des enjeux environnementaux dans une logique de complémentarité ville-campagne. Concrètement, cela passe par une meilleure insertion de l'agriculture dans l'espace périurbain, mais aussi par l'incitation à des pratiques innovantes en matière d'environnement. Dans ce cadre, le GAL Pays du Mans a financé de nombreux projets. Parmi eux, l'organisation de conférences et de marchés de producteurs afin de sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance d'une agriculture durable.



Photo Communauté Artois-Lys

Jardins pédagogiques pour les enfants

Nord-Pas-de-Calais

Dans le nord de la France, deux jardins pédagogiques ont récemment vu le jour. Le principe ? Des potagers réalisés par les enfants au sein de leur école pour les sensibiliser dès le plus jeune âge au respect de l'environnement.

Le Pays de la Lys Romane souhaite protéger les paysages de son territoire. Cela passe notamment par la revalorisation d'espaces naturels, le respect de l'écosystème et la sensibilisation aux richesses de la nature. Dans ce cadre, le Pays a soutenu deux projets de jardins pédagogiques dont la création a été financée par le programme LEADER et la municipalité.

Apprentis jardiniers à l'école d'Allouagne

Grâce à l'initiative de l'équipe enseignante et avec l'aide de la maison de la nature Géotopia, le jardin pédagogique d'Allouagne est sorti de terre en 2012, remplaçant un terrain à l'abandon non loin de l'école primaire. En plus du potager, un bassin pour la faune, deux récupérateurs d'eau de pluie et un composteur ont été installés. Dès le printemps, les élèves de CM1 et CM2 ont planté potirons, tomates, salades, carottes, courgettes, betteraves, persil, ciboulette, fraises et framboises. Outre le semis, ils apprennent à entretenir leur jardin jusqu'à la précieuse récolte des fruits de leur travail. Et durant les vacances scolaires, ce sont les enseignants ou des membres du personnel municipal qui prennent le relais.

Pauline, 9 ans, témoigne : « On a appris à planter des graines à l'école, maintenant je le fais aussi à la maison avec mes parents. »

Le GAL Pays de la Lys Romane vise à protéger et valoriser les paysages et les infrastructures naturelles de son territoire tout en sensibilisant les habitants au respect de l'environnement. Il s'agit également de préserver la qualité de l'eau en réduisant les pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants.

Coût total du projet d'Allouagne 18 910 €
Subvention LEADER 10 400 €

Coût total du projet de Gonnehem 7 254 €
Subvention LEADER 3 989 €

Pour valoriser cette initiative qui s'inscrit dans le projet communal d'Eco quartier, un site internet a été élaboré par l'équipe pédagogique pour que les parents d'élèves et l'ensemble des habitants soient informés de la vie du jardin.

« Gestion de la biodiversité et respect de l'écosystème ont réuni tout un village autour d'un même projet », explique Daniel Rougé, maire d'Allouagne.

Pour plus d'informations :

<http://jardinpedagogique.monsite-orange.fr>

Des projets plein la tête à l'école de Gonnehem

Le jardin pédagogique d'Allouagne a fait germer quelques idées dans une commune voisine. À l'occasion de la reconstruction du bâtiment scolaire, l'équipe enseignante de l'école primaire de Gonnehem a souhaité, elle aussi, avoir son propre potager. En lien étroit avec la municipalité, des élèves du collège Léo Lagrange ont été chargés de mettre en place la structure du jardin. Une fois la quinzaine de bacs installée, la plantation pourra commencer. Les enfants de l'école primaire ramèneront les graines de leur choix et pourront ensuite en observer les résultats. Chaque classe devra veiller sur deux bacs et entretenir les parties communes : des allées ornées de fleurs et d'arbres fruitiers. Un composteur et un récupérateur d'eau de pluie seront également mis en place.

« Au fil des années on va s'améliorer. Là, on expérimente », explique la directrice de l'école.

L'implantation de ce jardin pédagogique, témoin pour la gestion de l'environnement, est particulièrement stratégique : au centre du village, jouxtant la cour de récréation de l'école primaire, il reste accessible à la population. Géré de manière raisonnée afin d'en maîtriser les coûts d'entretien, il permettra également de préserver la biodiversité et de valoriser le cadre de vie puisque certaines plantes cultivées par les enfants seront replantées dans la commune pour l'embellir.

Développer les circuits courts

À l'heure où les consommateurs réclament plus de traçabilité et de sécurité alimentaire, l'Europe souhaite rétablir le lien entre producteurs et consommateurs. Pour cela, elle encourage les agriculteurs à mettre en valeur leurs produits de qualité auprès du grand public et à développer les circuits courts.



Le lait au pis de la vache (ou presque)!

Bourgogne

Faire revenir une agriculture vivrière près des lieux de vie, renouer les liens entre agriculteurs et consommateurs, entre ville et campagne : dans le Chalonnais, on s'organise pour développer les circuits courts et aménager durablement un territoire qui s'urbanise à vive allure. Soutenus par l'Europe, divers projets ont ainsi vu le jour depuis cinq ans à Chalon-sur-Saône et dans ses environs. Parmi eux, l'installation d'un distributeur de lait cru en plein centre-ville, pour le plus grand bonheur des consommateurs comme de Fabien Boireau, l'agriculteur à l'origine du projet. Reportage.

« C'est intéressant parce que les gens sont toujours contents... ». Depuis qu'il a installé un distributeur de lait cru en plein centre-ville de Chalon-sur-Saône, subtilement, le regard de Fabien Boireau sur son métier a changé. De nature plutôt timide, ce fils d'agriculteur installé depuis 1999 sur l'exploitation familiale n'avait pas tellement l'habitude de discuter avec les consommateurs. Mais ça c'était avant, quand toute sa production laitière partait à l'usine du coin. Fabien est aujourd'hui connu comme le loup blanc à Chalon. Tous les matins, vers 7 heures, il approvisionne son distributeur avec une partie de la traite de la veille au soir. Sur la place du



Fort du succès du premier distributeur installé en plein centre-ville, le GAEC Agrilux en a installé un deuxième, plus petit, dans la galerie de l'Intermarché de Chalon-sur-Saône.

LE LAIT CRU, C'EST QUOI ?

C'est un lait qui n'a pas été chauffé, ni soumis à un quelconque traitement d'effet équivalent, mais simplement réfrigéré. Il se conserve 72 heures au réfrigérateur. Inutile de le bouillir, sauf si on souhaite le conserver un peu plus longtemps. Les autorités sanitaires recommandent néanmoins de le faire bouillir pour les personnes sensibles (femmes enceintes, jeunes enfants et personnes immunodéprimées). Soumis à des contrôles stricts, c'est un lait onctueux, goûteux.

Astuce : dans les lieux de vente, on le reconnaît grâce au bouchon jaune de la bouteille.

> Lait cru, pasteurisé, microfiltré... perdu dans les différentes appellations ? Rendez-vous sur alimentation.gouv.fr/lait-definition

EN BREF

- 52 431 euros à l'achat, dont 13 229 euros de subventions européennes pour le distributeur du centre-ville.
- 10 % de la production écoulée dans les deux distributeurs, soit 100 litres de lait par jour.
- 2 heures de travail par jour pour l'agriculteur.
- Des clients qui en redemandent !

Photos: Xavier Remongin

DES CIRCUITS COURTS GRÂCE À L'EUROPE

Donner le petit coup de pouce nécessaire aux acteurs locaux pour concrétiser des projets répondant aux enjeux du territoire, tel est l'objectif du programme européen LEADER, qui encourage dans le Chalonnais la gestion durable et le lien social dans les espaces périurbains.

Dominique Garrey, « monsieur circuits courts » au Grand Chalonnais, récemment élu président du GAL Pays du Chalonnais - et par ailleurs apiculteur bio -, précise : « *L'installation d'un distributeur de lait cru a été soutenue par les collectivités locales et par le programme européen LEADER parce qu'il favorise les liens entre la ville et la campagne, en faisant connaître le métier d'éleveur, en rapprochant le producteur du consommateur. Le distributeur participe aussi à la dynamisation du centre-ville de Chalonnais.* »

Outre le financement d'une partie du distributeur de lait cru, le programme a ainsi soutenu une cinquantaine de projets depuis 2005. Parmi eux : la construction d'un abattoir de volailles en périphérie de Chalonnais pour soutenir la vente directe de viande, l'installation d'un couple de maraîchers bio, le développement de l'approvisionnement local dans les cantines scolaires, etc.

En savoir plus :

www.paysduchalonnais.com



Élisabeth, l'épouse de Fabien, dépense une énergie considérable pour éduquer les enfants des environs à l'agriculture : visites de la ferme, interventions dans les écoles, ateliers de fabrication de beurre et de fromage... « *Vous vous rendez compte, même à Chalonnais, il y a plein d'enfants qui ne savent pas reconnaître un épi de blé !* »

marché, ils sont quelques uns à guetter l'arrivée de la camionnette du GAEC Agrilux, et à profiter de la présence de Fabien pour échanger quelques mots. L'éleveur ne se lasse pas d'expliquer le fonctionnement - assez simple - de la machine, de répondre aux interrogations. « *Oui, on peut le boire tel quel, et même faire des yaourts sans faire bouillir le lait [...] le lait cru se conserve trois jours au réfrigérateur* », etc. Autour du distributeur, les clients témoignent. « *Elles sont bonnes tes crêpes papi !* », me disent mes petits-enfants depuis que je les fais avec du lait cru ! », se réjouit Pascal Arrighi. Qui complète : « *et puis c'est plus écologique, c'est mieux que d'acheter des produits qui ont fait des centaines de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes.* »

Lien social

Discussions quotidiennes avec les clients, animations régulières pour faire goûter le lait aux plus sceptiques, visites à la ferme qui se sont multipliées... la mise en place du distributeur a ouvert l'exploitation sur l'extérieur. « *C'est du boulot c'est sûr, j'y consacre au moins deux heures par jour. Mais c'est valorisant, encourageant. Et puis j'ai l'impression de travailler mieux, parce que je ressens plus fort ma responsabilité par rapport aux clients que je croise tous les jours... C'est motivant.* » Sans compter les retombées économiques : le litre de lait est vendu plus de trois fois plus cher qu'à Danone (1 euro contre 30 centimes). Un investissement rentable, qui a même permis au GAEC d'embaucher un salarié sur l'exploitation pour assurer, deux fois par jour, la traite des 65 Montbéliardes.

Et pour l'avenir ? Fabien rêve de passer des partenariats avec les commerçants du quartier. Il pense solliciter bistrot, restaurants, boulangers, glaciers des environs - et même le Mac Do. « *Les clients seront contents de savoir que leur café crème est préparé avec du lait cru local, non ?* » À bon entendre...

Légumes bio en vente directe

Centre

C'est au cœur de la Beauce, dans le petit village de Poinville (Eure-et-Loir), que Virginie, 26 ans, s'est lancée dans la culture maraîchère en agriculture biologique. Installée depuis 2011, elle vend ses légumes directement aux consommateurs.

Après des études de biologie, Virginie Carreau travaillait dans un laboratoire de recherche lorsque l'idée a germé : et si elle changeait de quotidien en se lançant dans l'agriculture ? Mais attention, pas n'importe laquelle ! Au beau milieu d'exploitations céréalières dites conventionnelles, la jeune Eurélienne a repris une partie de l'exploitation familiale, tout en la mettant au goût du jour. Sur 4,5 hectares, ni céréales, ni produits chimiques : seuls trônent des légumes bio et, pour enrichir naturellement les sols, de la luzerne.

Au total, ce sont près de 40 variétés de légumes qui y sont cultivées tout au long de l'année : poireaux, carottes, pommes de terre, navets, céleris, courges, betteraves, panais, rutabagas et topinambours en hiver ; poivrons, tomates, aubergines,

concombres, courgettes, salades ou encore haricots en période estivale. Et comme 30% des femmes agricultrices, elle a fait le choix de vendre sa production en circuits courts : deux fois par semaine sur les marchés, mais aussi directement à la ferme. Les Délices du potager, son magasin inauguré en juin 2012, ouvre ses portes quatre jours par semaine. Virginie a su se constituer une clientèle fidèle venue des environs, largement séduite par le concept de vente directe. Cela lui a aussi permis de communiquer sur son métier et de valoriser ses savoir-faire auprès de la population. Convaincus par le projet, d'autres producteurs locaux ont souhaité être de la partie en commercialisant dans ce point de vente leurs propres produits. Ainsi, on peut trouver, en plus des légumes de Virginie, des lentilles et des œufs.

Virginie Carreau a fait le choix de produire autrement, avec des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, en phase avec les attentes des consommateurs, et créatrices d'emploi. Fière de sa réussite, elle souhaite à présent pérenniser la vente directe tout en diversifiant les variétés de ses légumes.

Le **GAL Beauce Dunois** a pour ambition de favoriser la compétitivité et l'innovation de l'agriculture dans le respect de l'environnement. Dans ce cadre, il a également financé La Route du blé en Beauce, projet visant à valoriser l'agriculture auprès du grand public à travers des actions culturelles et touristiques.

Coût total du projet

48 817 €

Subvention LEADER

11 967 €

Autre financeur

Conseil régional du Centre



Photo Camille Mazoyer



Photo Xavier Remongin



Photo Xavier Remongin



Photo Xavier Remongin



Le **GAL du Gâtinais français** souhaite véritablement ancrer les savoir-faire agricoles locaux afin de les transmettre aux générations futures. Dans le cadre de la promotion des ressources naturelles locales, le GAL a également financé le lancement d'une société coopérative permettant l'alimentation des chaudières du territoire en bois local.

Coût total du projet

23 531 €

Subvention LEADER

12 942 €

Autre financeur

Conseil général de Seine-et-Marne



Mangeons local!

Île-de-France

Une fois par trimestre, les élèves de trois collèges de Seine-et-Marne mangent 100 % local. L'occasion pour eux de découvrir, au fil du repas, les produits cultivés dans leur région.

À travers cette initiative et avec le soutien de l'Europe, le Parc naturel régional du Gâtinais souhaite valoriser les producteurs locaux et les savoir-faire du territoire.

Tout commence lorsque Jean-Luc Landais, chef de cuisine du collège Christine de Pisan à Perthes-en-Gâtinais, s'aperçoit que les salades qu'il prépare ont parcouru des centaines de kilomètres et sont passées par une multitude d'intermédiaires avant d'arriver dans les assiettes des élèves. Pourtant, comble de l'absurde, elles sont cultivées juste à côté de l'établissement! Pourquoi alors ne pas les acheter directement au maraîcher? C'est ainsi que le projet est né. Quelques années plus tard, deux autres chefs de cuisine se sont joints à l'opération: Thierry Briand du collège Blanche de Castille à La-Chapelle-la-Reine et Alexandre Arnault du collège François Villon à Saint-Fargeau-Ponthierry. Pour préparer de tels repas uniquement à base de produits bruts, toute l'équipe a dû s'organiser. En effet, une telle opération accroît la charge de travail

pour les employés: il faut éplucher les légumes, les laver, les découper et les cuire, en plus du service et de la préparation de la salle. Tout cela sans augmenter le prix des repas pour les familles.

L'objectif d'une telle initiative est de créer du lien entre ces deux populations - consommateurs et producteurs - vivant sur un même territoire, qui ont besoin les uns des autres et sont pourtant séparées par de multiples intermédiaires. Mais le but est également de valoriser les produits du terroir auprès des enfants, tout en les sensibilisant à une consommation locale, plus respectueuse de l'environnement. Les agriculteurs ont su saisir cette belle opportunité pour valoriser leurs produits et leur métier auprès de la population locale. Bref, tout le monde est gagnant!





Une boutique paysanne aux saveurs du terroir

Languedoc-Roussillon

Ouverte en 2008, la boutique paysanne de Ganges (Hérault) fait un tabac : pain, œufs, viandes, poissons, produits laitiers, fruits et légumes... Et en plus, tous ces produits sont 100% locaux ! De quoi satisfaire les habitants des alentours comme les touristes de passage.

L' aventure commence lorsqu'une quinzaine de producteurs de l'Hérault et du Gard décident de s'unir pour créer un point de vente collectif offrant aux consommateurs une gamme variée de produits de qualité. Le principe est simple : des agriculteurs - dont l'exploitation est à moins de 80 Km de là - apportent leurs productions dans

une boutique où chacun travaille à tour de rôle un jour et demi par mois. Afin de connaître tous les produits et pouvoir informer au mieux la clientèle, chaque producteur fait découvrir son exploitation aux autres agriculteurs. Pour les dépenses communes et autres charges, ils reversent une part de leurs ventes à l'association. Cette tirelire peut également servir à aider l'un des producteurs en cas de coup dur. La bonne ambiance qui y règne et l'entraide entre agriculteurs font de ce point de vente collectif une véritable boutique solidaire !

Côté clients aussi, ce circuit court de consommation apporte de nombreux avantages : non seulement les prix sont souvent inférieurs à ceux pratiqués par la grande distribution, mais surtout les consommateurs sont assurés de l'origine

Le **GAL des Cévennes** œuvre pour la création et le maintien d'activités en milieu rural, en soutenant des projets touristiques, agricoles, ou encore relatifs aux services à la population, à la valorisation des patrimoines naturels et culturels en Cévennes. Dans ce cadre, il a également financé l'approvisionnement d'une cantine scolaire avec des produits issus de l'agriculture biologique en partenariat avec les agriculteurs locaux.

Coût total du projet

73 118 €

Subvention LEADER

23 469 €

Autres financeurs

Conseil régional du Languedoc-Roussillon, Conseil général de l'Hérault



LES BOUTIQUES PAYSANNES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Si les premières sont nées il y a plus de vingt ans dans le Gard, très vite des producteurs d'autres départements ont été séduits par ce concept et ont créé une association régionale en 2008. Objectif ? Inciter les agriculteurs à unir leurs forces et les accompagner dans la création de points de vente collectif. Aujourd'hui, le réseau compte plus de 260 producteurs réunis dans 12 boutiques paysannes.

www.boutiquespaysannes-lr.fr

et de la qualité des produits qu'ils achètent. D'autant que chaque boutique paysanne adhère à une charte éthique garantissant que les produits vendus proviennent bien des exploitations des agriculteurs qui en sont membres (l'achat-revente est strictement interdit). *« Le contact avec les consommateurs, pour moi il n'y a que ça de vrai ! Quand on propose quelque chose à la vente, on voit vite si ça plaît ou non. Et on s'adapte en fonction »*, précise Guilhem Chafiol, éleveur de volailles dans l'Hérault.

Forte de son succès, la boutique paysanne Au Gré des Saisons a intégré, au fil des années, de nouveaux agriculteurs jusqu'à devenir trop petite. Ils ont alors décidé de l'agrandir pour augmenter le nombre d'adhérents et la gamme de produits proposée. C'est ainsi qu'en 2012, et grâce au programme

LEADER, des travaux ont pu être réalisés afin d'agrandir la surface de vente, en plus de l'achat d'une deuxième chambre froide, de banques réfrigérées et autres mobiliers. Depuis l'extension, le chiffre d'affaires a augmenté de près de 30 %, permettant aux producteurs d'accroître ou de diversifier leurs productions et leurs activités. L'un d'eux a même pu embaucher un salarié. Aujourd'hui, la boutique paysanne de Ganges compte 24 producteurs pour qui ce point de vente collectif est devenu le prolongement de leur exploitation. Une réussite qui n'est pas prête de s'arrêter ! *« La vente en boutique, quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer ! On vend 6 jours sur 7, et même quand on n'y est pas : c'est bien moins contraignant que de sillonner la région pour faire les marchés ! »*, explique Sylvette Abric, éleveuse de chèvres dans le Gard.



Mieux vivre en milieu rural

L'Europe s'engage à préserver et améliorer la qualité de vie en milieu rural. Cela passe par le développement de l'offre de services dans les secteurs de la santé, de la petite enfance ou en faveur des plus âgés, mais aussi par la création de commerces de proximité là où, parfois, il n'y en avait plus. Aider les parents à trouver une solution de garde adaptée pour leurs enfants, proposer des activités culturelles et sportives aux jeunes, sortir les seniors de leur isolement... autant d'enjeux territoriaux auxquels les fonds européens répondent.

Elle redonne vie au village

Aquitaine

Depuis janvier 2013, une jeune habitante a ouvert une épicerie au cœur de Biarrotte (Landes), commune rurale de 250 âmes, à une vingtaine de kilomètres de Bayonne. Encouragée par les habitants, elle a véritablement redonné vie au petit village.

Lorsque l'on pousse la porte du petit commerce, on est chaleureusement accueilli par le sourire et l'accent ensoleillé d'Emmanuelle Houmine. Cette basque de 32 ans a ouvert, en janvier 2013, la seule épicerie de Biarrotte : plus qu'un point de vente, il s'agit d'un lieu où les habitants aiment se retrouver. Car depuis la fermeture du dernier bistrot en 2009, le centre-bourg se tarissait peu à peu, au grand désarroi des Biarrottais.

Emmanuelle Houmine et son mari cherchaient avant tout un cadre de vie agréable pour voir grandir leur deux enfants. Il y a moins de trois ans, ils ont quitté leur appartement de Bayonne pour acheter et restaurer entièrement une vieille ferme du village. À l'approche de la première rentrée scolaire de sa fille,

Emmanuelle, qui travaillait auparavant comme chef de caisse dans la grande distribution, a eu une idée : alors que son mari avait son propre café à Bayonne, pourquoi n'ouvrirait-elle pas un commerce à Biarrotte ?

Pain, gaz, pressing, distributeur de billets...

Deux ans plus tard, le projet de la jeune Basque s'est concrétisé. Ouverte tous les jours, la petite épicerie Le Tilleul propose aux habitants des produits du quotidien (alimentation générale, pain, gaz) et autres services (retrait d'argent, dépôt de pressing, snack), leur évitant de se déplacer dans la ville voisine pour faire leurs courses. « *Les villageois s'y rencontrent, ils s'arrêtent prendre un café, discuter... c'est un endroit convivial ! Les gens ne se rencontraient plus, l'épicerie a permis de relancer la vie sociale du village* », se réjouit Emmanuelle.

Consciente des richesses culinaires dont regorge le sud-ouest, Emmanuelle Houmine a décidé de valoriser la production locale auprès de sa clientèle d'habitants. Ainsi, les légumes sont fournis par le maraîcher du village, les kiwis viennent de la bourgade d'à côté, et les œufs d'une ferme voisine. Pour la saison estivale, la commerçante envisage de travailler avec une conserverie de la région afin de proposer aux touristes - et à tous les autres gourmets - de délicieux confits de canard.



Photo Mairie de Biarrotte

Le **GAL Pays Adour-Landes-Océanes** accompagne les mutations territoriales tout en préservant les équilibres et la cohésion du territoire. À ce titre, il soutient le développement de commerces et services en milieu rural. Il a également financé un festival de musiques actuelles occitanes pour promouvoir la culture régionale.

Coût total du projet

225 000 €

Subvention LEADER

7 104 €

Autres financeurs

Mairie de Biarrotte,
Fondation Raoul Follereau



Photo Pierre Vignaux

La culture au centre du village

Midi-Pyrénées

En juin 2012, le théâtre de verdure du Soleil d'Or est sorti de terre dans la petite commune de Seissan, dans le Gers. Pouvant accueillir jusqu'à 1 500 personnes, il fait battre le cœur du village au fil des programmations.

À Seissan, commune d'un millier d'habitants, il n'y avait ni théâtre ni cinéma, et l'absence d'arènes rendait difficile l'organisation des populaires courses de vaches landaises. « Il y avait un gros déficit d'équipements culturels sur le territoire », résume le maire, François Rivière. Considérant que la culture fait partie des services essentiels à la population, la mairie, soutenue par le Pays d'Auch et par l'Europe, a décidé de construire un théâtre de plein air au cœur du village, sur un terrain en pente naturelle. Assurés par un groupement d'entreprises locales, les travaux ont duré deux ans. Parfaitement intégrés au paysage, les gradins et équipements (espace bar, sanitaires...) ont été conçus pour être très économes en énergie, afin de réduire au maximum les frais de fonctionnement.

Chaque été, le théâtre de verdure du Soleil d'or propose une programmation éclectique : pièces de théâtre, concerts et spectacles de danse, spectacles équestres, courses landaises, projections de films... En dehors de la période estivale, le lieu est mis à disposition des associations et écoles des alentours. Bordé par un parcours pour enfants, le théâtre a rapidement été adopté par les habitants. « Au delà de son intérêt culturel, c'est véritablement un lieu qui fait vivre le village », se réjouit le maire de la commune.

Sport et musique pour les jeunes

Martinique

En Martinique, la commune de Schoelcher met en place des ateliers itinérants pour les jeunes, dans différents quartiers de la commune. Objectif : renforcer l'animation éducative, sportive et culturelle en milieu rural.

Située sur la côte ouest de la Martinique, la ville accueille chaque année plus de 6 000 étudiants. Cette jeune population est avide de pratiques sportives et culturelles. Mais dans une commune comme Schoelcher, où l'habitat est dispersé, les activités extra scolaires nécessitent souvent de faire des trajets et d'avoir une bonne organisation. C'est pourquoi la ville a eu l'idée d'implanter directement dans ses quartiers, au plus près des lieux de vie, des activités variées et itinérantes.

Le succès de la première édition

Durant quatre mois, de mars à juin, des ateliers itinérants se tiennent dans différents quartiers de la ville. Danses traditionnelles, football, basket, percussions et vélo... chaque atelier reste 5 semaines consécutives dans un quartier, avant de changer de lieu.

Le but : donner aux jeunes la possibilité, dans un premier temps, de découvrir l'activité sur une ou deux séances, avant de consolider leur initiation en revenant chaque semaine.

Une opération renouvelée

Avec près de 300 participants en 2012, la première saison, financée par les fonds européens, a été un véritable succès. De quoi convaincre la ville de Schoelcher de pérenniser l'opération en la renouvelant chaque année et en l'étendant à de nouveaux quartiers. Les fonds européens ont apporté le coup de pouce nécessaire pour lancer ce nouveau concept sur le territoire.



Photo CACEM

Le GAL Pays d'Auch cherche à renforcer la cohésion entre ses différents territoires (agglomération, zone péri-urbaine, zone rurale), avec plusieurs types d'actions : développement de services, développement économique solidaire entre ville et campagne, préservation du patrimoine naturel.

Coût total du projet

417 297 €

Subvention LEADER

120 000 €

Autres financeurs

Conseil régional de Midi-Pyrénées,
Conseil général du Gers, État

Le GAL Communauté d'agglomération du centre de la Martinique veut renforcer durablement les activités rurales sur son territoire pour un meilleur équilibre entre ville et campagne. Concrètement, il s'agit de développer les circuits économiques et touristiques, de renforcer le lien social dans les quartiers et, plus généralement, de mettre en réseau les différents acteurs du territoire.

Coût total du projet

49 104 €

Subvention LEADER

26 078 €

Autre financeur

Communauté d'agglomération



Micro-crèche en milieu rural

Auvergne

Au cœur du Puy-de-Dôme, l'Europe aide les acteurs locaux à constituer une véritable offre de services de proximité en faveur de la petite enfance. Cela passe notamment par la création d'une micro-crèche dans la commune de Pionsat.

Depuis dix ans, la garderie et le centre de loisirs de cette commune rurale d'un millier d'habitants se tenaient dans un bâtiment préfabriqué des années 60. Relativement ancien, il ne répondait plus aux standards de confort et d'accueil des enfants : un nouveau centre de loisirs devenait alors nécessaire. À l'occasion de la reconstruction des locaux, il a été décidé de créer également un espace permettant l'installation d'une micro-crèche.

Un accueil sur mesure, idéal pour les parents

Ouverte depuis septembre 2012, cette structure accueille une dizaine d'enfants de trois mois à quatre ans. Elle leur offre un cadre chaleureux, coloré et adapté afin de contribuer à leur développement psychomoteur et intellectuel. Accueil d'urgence, occasionnel ou régulier, aux familles de choisir la formule qui leur convient. « Nous accompagnons les

parents dans leur fonction d'éducation, tout en les aidant à concilier leur vie familiale, professionnelle et sociale », explique Karine Gagneux, la responsable de la crèche.

La crèche fait des petits

La micro-crèche de Pionsat a suscité d'autres projets en faveur de la petite enfance. Micro-crèches, relais assistantes maternelles, centres de loisirs... « cinq ou six structures d'accueil pour les enfants sont en train de se créer sur le territoire de Combrailles ! », se réjouit François Brunet, le président du GAL Pays de Combrailles. De quoi rajeunir tout un territoire ! « Beaucoup de gens se posent aujourd'hui la question de l'utilité de l'Europe et des fonds européens. On a ici une illustration de l'implication de l'Europe à tous les échelons du territoire, et même dans les territoires les plus ruraux ».

Le **GAL Pays des Combrailles** cherche à impulser un dynamisme démographique sur son territoire. Pour cela, il favorise l'accueil de nouvelles populations en mettant en place des équipements et services structurant sur le territoire.

Coût total du projet

377 000 €

Subvention LEADER

49 500 €

Autres financeurs

Conseil général du Puy-de-Dôme, État

Photos Cheick Saridou



Accueil à la ferme

Basse-Normandie

Près d'Alençon, des personnes âgées et handicapées sont accueillies à la ferme. Elles y pratiquent toutes sortes d'activités leur permettant de tisser du lien social et de lutter contre l'isolement.

En 1996, la famille Egli, originaire de Suisse, s'est installée en Basse-Normandie, dans une exploitation de 60 hectares et 40 vaches laitières. Si dans un premier temps Madame Egli aidait son mari à la ferme, elle a rapidement souhaité diversifier son activité vers des pratiques non agricoles. Consciente de la difficulté pour les publics fragiles de trouver des activités adaptées, elle a eu l'idée de transformer une partie de la ferme en accueil familial. En 2009, elle a obtenu un agrément pour recevoir trois jours par semaine des personnes âgées et handicapées. « C'est notre force de pouvoir accueillir des personnes de différentes pathologies. Au début, ça me faisait un peu peur, mais finalement, en s'organisant bien, je m'aperçois que c'est un réel plus : chacun apprend de l'autre, ils s'aident mutuellement », explique Marie-Thérèse Egli.

Du mardi au jeudi, Marie-Thérèse Egli accueille trois personnes par jour. Elle leur propose des activités variées, tout en s'adaptant aux capacités et aux préférences de chacun. Le matin, ils vont chercher le pain, le journal et faire les courses pour le déjeuner. De retour à la ferme, ils jardinent et participent à la cueillette avant de préparer le repas, tous ensemble. Au programme, l'après-midi : bricolage, peinture, collage, atelier de chants et jeux de société. Au fil des semaines, ils ont créé un banc en bois pour le jardin et une maison pour les oiseaux. Certains aiment également s'occuper des animaux de la ferme : chats, chien, mouton, poules, chevaux et vaches. Prochainement, il y aura aussi des chèvres naines !

« Les activités proposées ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'entrer en contact avec des personnes souvent isolées, d'entretenir du lien social. Il faut sans cesse les stimuler, leur proposer de nouvelles activités. Et elles me le rendent bien : ce sont mes rayons de soleil ! », affirme Marie-Thérèse Egli.

Mais pour faire de cette exploitation agricole un véritable lieu d'accueil, des aménagements ont dû être réalisés, afin de répondre aux conditions d'un tel agrément. Grâce aux fonds européens, la ferme a été entièrement sécurisée avec la pose de clôture et d'un portail, mais aussi avec l'achat de matériel médical.



Le GAL des Crêtes Préardennaises œuvre pour le développement de services et d'animations, indispensables dans un territoire rural comme celui-ci. Outre le projet « Pour vivre mieux, vivons ensemble », le GAL prévoit actuellement la construction de logements regroupés pour personnes âgées, leur permettant de rompre leur isolement, de s'entraider et de faire des activités en commun.

Coût total du projet
15 158 €
Subvention LEADER
7 429 €

Photo Communauté de communes des Crêtes Préardennaises



Photo Marie-Thérèse Egli

Le GAL Pays d'Alençon accompagne les agriculteurs dans la mise en place de nouveaux services à la personne. Il a par exemple financé l'organisation de visites et d'ateliers pédagogiques dans une ferme de l'Orne, à destination des petits comme des grands. L'objectif ? Permettre aux agriculteurs d'échanger sur leur métier et leur mode de production, en toute transparence.

Coût total du projet

4 290 €

Subvention LEADER

1 374 €

Autres financeurs

Conseil général de l'Orne, État

Des activités pour les aînés

Champagne-Ardenne

Depuis 2009, dans les Ardennes, des activités variées sont proposées aux seniors, qui se sentent parfois seuls et isolés. Outre leur aspect ludique, ces moments de partage et d'échange leur permettent véritablement de tisser du lien social. Avec une idée forte : « pour mieux vivre, vivons ensemble ».

Ces dernières années, le GAL des Crêtes Préardennaises s'est attaché à développer un programme d'animation pour les jeunes. S'il a rencontré un certain succès, des acteurs du territoire ont rapidement pris conscience d'une chose : « rien n'était fait pour les plus âgés, qui peuvent souffrir de solitude et manquer de lien social,

surtout en milieu rural », explique Isabelle Nicard, chargée de mission à la communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

C'est ainsi qu'un programme d'animations a été mis en place, étudié spécifiquement pour les seniors, mais ouvert à d'autres générations, créant ainsi du lien entre les plus âgés et les plus jeunes. Concrètement, il s'agit d'activités participatives et récréatives, dont certaines, intergénérationnelles, sont organisées avec des écoles du secteur et des associations locales. Jeux de société, projections de films suivies de débats, représentations théâtrales, visites culturelles, activités manuelles, ateliers santé et nutrition... Chaque activité est organisée selon des objectifs bien précis : faire travailler la mémoire, la réflexion ou encore la motricité. De quoi éveiller le corps et l'esprit !

Développer le tourisme et valoriser le patrimoine

Nos territoires regorgent de richesses touristiques, culturelles et patrimoniales qui méritent d'être davantage connues. Qu'il s'agisse de la beauté et de la diversité des paysages, de la (re)découverte de pratiques ancestrales et de savoir-faire locaux, ou de la mise en valeur d'œuvres culturelles retraçant l'histoire d'un territoire, l'Europe encourage les activités touristiques et cherche à développer l'agro-tourisme.



Des balades pour découvrir la lavande

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Paysage emblématique du Ventoux et de la Provence, la lavande constitue un élément fondateur du patrimoine culturel local. Pourtant, le tourisme autour de cette richesse naturelle n'était, jusqu'à récemment, que peu structuré par les acteurs locaux. Conscients de ce déficit, ils y ont remédié en proposant - aux touristes de passage comme aux habitants des environs - des actions de découverte des paysages et de la culture de la lavande tout au long de l'année.

En 2011, cette initiative locale a pu se concrétiser grâce aux fonds européens. Un premier guide, *À la découverte de la lavande*, a été diffusé dans les offices de

tourisme de la région. Il présente des circuits de découverte, à pied ou à vélo, des paysages de la lavande, et apporte des informations sur son histoire, ses techniques de culture et de transformation. Pour les enfants, un carnet leur permet de découvrir de façon ludique la lavande, son histoire et ses usages, avec des jeux pour tester leurs connaissances. Enfin, des balades écotouristiques ont été organisées, encadrées par des guides de moyenne montagne. Outre la découverte de ces paysages exceptionnels, il s'agit également d'inciter les lavandiculteurs à ouvrir leurs exploitations au public dans un souci de diversification d'activités agricoles.

Le **GAL du Ventoux** a pour objectif de structurer l'écotourisme sur son territoire en liant la gestion des paysages à l'activité agricole. Dans ce cadre, il a également financé la mise en valeur du patrimoine naturel du plateau d'Albion, riche en sites spéléologiques.

Coût total du projet

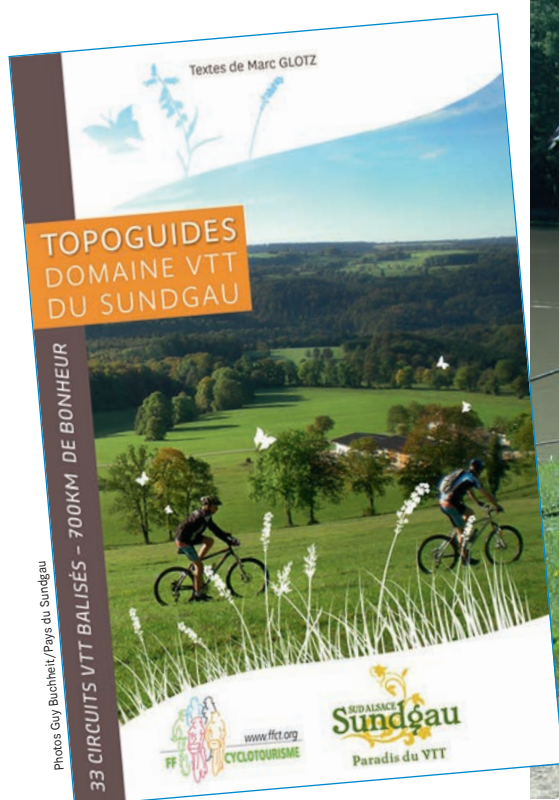
41 028 €

Subvention LEADER

18 052

Autres financeurs

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil général du Vaucluse



Vive le vélo!

Alsace

En Alsace, on aime le vélo! Pour développer le tourisme et faire découvrir leur territoire aux habitants, le Pays du Sundgau, dans le sud de l'Alsace, a créé 735 kilomètres de pistes de vélo tout terrain (VTT) balisées et sécurisées. Pour le plus grand bonheur des familles comme des sportifs aguerris.

En trois ans, sous l'impulsion du parc du Sundgau et avec le soutien financier de l'Europe, 33 circuits VTT ont été ouverts au public.

Piste verte, rouge, noire...

Comme des pistes de ski, les pistes de VTT sont classées selon leurs niveaux de difficulté. « *Les circuits verts et bleus proposent des dénivelés légers, pour les enfants et les familles* », explique Vianney Muller, de l'office du tourisme du Sundgau. « *Les sportifs plus aguerris*

préféreront les circuits rouges et noirs, plus difficiles », complète-t-il.

Pour faire connaître les circuits, les offices de tourisme vendent des guides avec une carte topographique (données techniques des itinéraires, lieu de départ, distance, difficulté, dénivelé, etc.) et les principaux sites touristiques qui mettent en lumière l'histoire du Sundgau, terre de contes et de légendes.

Tourisme sportif

Labellisés par la Fédération française de cyclisme, les circuits permettent de renforcer l'identité sportive du territoire, tout en préservant son patrimoine rural naturel. « *La mise en place de ce domaine VTT a permis d'enrichir l'offre touristique du Sud Alsace, mais aussi de favoriser la réappropriation du territoire par ses habitants* », se réjouit Vianney Muller.

Fort de ce succès auprès des habitants comme des touristes, le pays du Sundgau souhaite prolonger l'expérience : extension du premier circuit et aménagement d'un autre parcours, adapté aux nouvelles disciplines (freeride, cross, slopestyle...).

Le **GAL du Sundgau** a pour objectif d'impulser une dynamique d'innovation agricole, environnementale et touristique sur le territoire, pour le rendre plus attractif. Les agriculteurs du territoire sont encouragés à développer circuits courts et pratiques respectueuses de l'environnement, tandis que les acteurs du tourisme sont soutenus pour développer des hébergements et des activités attractifs, comme les circuits de VTT.

Coût total du projet

200 000 €

Subvention LEADER

32 000 €

Autres financeurs

Communautés de communes, Région Alsace, Conseil général du Haut-Rhin, Centre national pour le développement du sport



Photo Xavier Remengin



Photo La maison du Laurina



Photo La maison du Laurina

À la découverte d'un café d'exception

Réunion

Sur la côte sud de La Réunion, un couple d'agriculteurs met à l'honneur le Bourbon pointu sur son exploitation, dont la culture a failli disparaître avant d'être récemment relancée sur l'île. À travers la visite des caféières et la dégustation de produits dérivés, venez découvrir un produit de qualité !

Amoureux de ce café d'exception, Marie-Claude Grondin et Jacques Lepinay ont eu l'idée de transformer leur exploitation agricole en véritable musée du Bourbon pointu. L'objectif ? Faire connaître ce produit sous divers angles : à travers son histoire, ses techniques de plantation et de récolte mais aussi avec la dégustation de produits dérivés (glace, liqueur, punch, pâtisseries...).

« Le point de départ de cette histoire est notre envie de partager, de découvrir, de

diversifier notre activité. Recevoir et échanger avec des gens d'horizons différents nous ont énormément appris », explique Jacques Lepinay.

Quelques années plus tard, face à l'affluence des visiteurs, Marie-Claude et Jacques ont décidé d'agrandir leurs locaux. Grâce aux fonds européens, ils ont pu réaménager le local de vente déjà existant afin de proposer une plus large gamme de produits issus de leur exploitation. Des projections de documentaires sur le café Bourbon pointu y sont fréquemment organisées. Ils ont également pu construire un kiosque en bois, point de départ des visites et lieu de dégustation.

À présent, Marie-Claude et Jacques envisagent d'augmenter la capacité d'accueil de leurs chambres d'hôtes tout en proposant aux touristes des produits de plus en plus variés, toujours à base de café.

Le **GAL Mi-Pentes** soutient la diversification des activités agricoles et le développement de l'agro-tourisme sur son territoire. C'est précisément dans ce cadre qu'il a aussi accompagné la valorisation d'un verger créole et financé l'achat de nouveaux équipements.

Coût total du projet

34 454 €

Subvention LEADER

10 336 €

Autre financeur

Conseil régional de la Réunion

Pour plus d'informations :

www.lamaisondulaurina.fr

Le GAL Pays Marie-Galante a choisi de soutenir des micro-projets liés au tourisme, à la valorisation des produits du terroir et des patrimoines, et aux activités de services. Les objectifs opérationnels sont la modernisation ou l'amélioration des structures existantes et l'accompagnement de nouveaux projets.

Coût total du projet

25 916 €

Subvention LEADER

14 578 €

Autre financeur

Conseil régional de Guadeloupe

Le monde des abeilles vous ouvre ses portes

Guadeloupe

Apiculteur depuis une quinzaine d'années sur l'île, Tony Prudent a souhaité ouvrir son exploitation aux visiteurs. L'objectif ? Partager son métier avec le public local et les touristes.

C'est à son arrivée à Marie-Galante que Tony Prudent a découvert l'apiculture. Aujourd'hui, elle fait partie intégrante de son quotidien et, depuis 2012, il organise régulièrement des visites. Grâce à une ruchette de démonstration, les touristes et les habitants de l'île peuvent observer et comprendre la vie de la ruche et les différentes étapes de fabrication du miel. Une petite boutique permet également de déguster les différents types de miel et leurs produits dérivés.

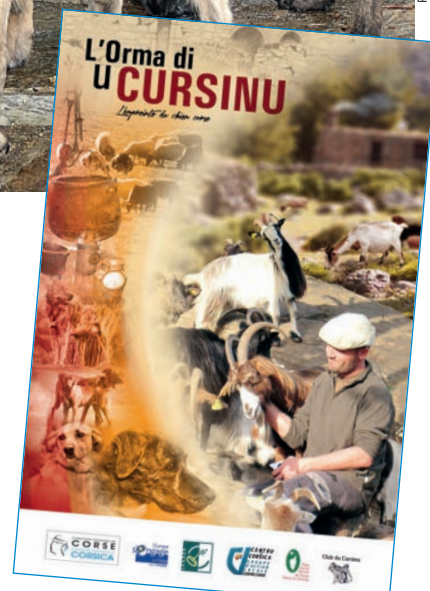
Mais tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide de LEADER. Car pour diversifier son activité agricole et s'ouvrir au tourisme, Tony Prudent a dû faire des investissements. La voie d'accès à la miellerie a été réhabilitée et un petit parking créé. Il a également fallu aménager un lieu d'accueil avec un comptoir de vente, des vitrines de présentation et du matériel d'animation.

Tony Prudent veut mettre en avant ce produit du terroir marie-galantais, apprécié et reconnu, en offrant les garanties d'authenticité et de qualité liées à une production locale. L'objectif est aussi de sensibiliser le public aux enjeux soulevés par les mortalités importantes d'abeilles : véritables sentinelles écologiques, elles sont indispensables à la pollinisation des cultures, et donc à l'agriculture.





Photo Sylvie FEDERICI



Le chien Cursinu, emblème du pastoralisme

Corse

En Corse, le GAL Centru di Corsica a vocation à promouvoir les patrimoines et savoir-faire ancestraux. Parmi eux, la réhabilitation du chien Cursinu, compagnon historique des bergers corses, permet de relancer le pastoralisme dans les montagnes corses.

Le chien corse Cursinu est présent sur l'île depuis le XVI^e siècle. Race rustique, capable tout à la fois de protéger et guider un troupeau de brebis ou de chèvres dans la montagne, de chasser un sanglier et de garder maison et bergerie, le chien Cursinu a failli disparaître. En cause : l'effondrement du monde pastoral et l'engouement pour des races de chien dites « spécialisées ». Pourtant, ce chien est reconnu comme l'un des meilleurs chiens de berger.

Pastoralisme et fromages

Souhaitant réhabiliter le pastoralisme sur l'île de Beauté - cette pratique a façonné les montagnes corses -, le Parc naturel régional de Corse, aidé par le GAL, a mis

en place un vaste projet de réintroduction du chien Cursinu. L'objectif est d'inciter les bergers corses à accueillir des chiots sur leur exploitation, encourager des élevages de chien de qualité et, in fine, redonner aux estives leur vocation originelle, par la présence renouvelée de troupeaux et de bergers.

À terme, les consommateurs pourront retrouver l'image de la patte du Cursinu sur les fromages fabriqués à partir du lait d'estive. Ces produits à forte valeur identitaire, issus du pastoralisme, permettront de valoriser le savoir-faire des bergers et la participation du chien Cursinu dans l'élaboration d'un fromage de qualité.

Le **GAL du Centre-Corse** a pour objectif de promouvoir, valoriser et transmettre les patrimoines vivants et les savoir-faire traditionnels des territoires du Centre-Corse. Outre la promotion du pastoralisme et des produits du terroir, il soutient des projets de réaménagement de sentiers destinés à des usages multifonctionnels en direction des actifs ruraux ou à vocation agritouristique. De nombreux projets visant à développer économiquement le territoire sont soutenus par le GAL.

Coût total du projet

85 325 euros

Subvention LEADER

43 325 euros

Autres financeurs

Collectivité territoriale de Corse,
Parc naturel régional de Corse

Richesses de bord de mer

Bretagne

Afin d'accroître l'attractivité du territoire par une activité sportive de plein air, deux territoires bretons, le Pays du Léon et le Pays de Morlaix, ont réalisé un guide de pêche côtière présentant les meilleurs spots du littoral. Un catalogue indispensable pour découvrir de nouveaux endroits et trouver celui qui correspondra à vos envies.

Photo Pascal Xifiluna

Au nord du Finistère, le Léon est une région touristique fortement liée aux activités agricoles et piscicoles de son territoire. Si l'eau représente une préoccupation majeure et un véritable enjeu pour son attractivité, elle est également une ressource fragile. En encourageant des pratiques respectueuses de l'environnement, le **GAL Pays de Morlaix** a pour objectif de préserver et de mettre en valeur l'eau comme richesse naturelle.

Coût total du projet

28 994 €

Subvention LEADER

12 757 €

Autres financeurs

Conseil régional de Bretagne, Communauté de communes du Pays Léonard, Agence de développement du Léon

Le littoral du Léon, composé de caps rocheux, de longues plages de sables fins, d'estuaires et d'îles, offre une large gamme de possibilités de pêche littorale. Surtout, chaque endroit propice à la pratique de la pêche a ses propres caractéristiques : singularité du paysage, accessibilité plus ou moins aisée et types de poissons présents.

Un guide pour faire d'une partie de pêche une réussite !

Édité au printemps 2012, un catalogue présente tout ce qu'il faut savoir avant d'aller pêcher : comment choisir son terrain d'activité (sur les rochers, sur les quais et jetées, sur les plages, dans les estuaires ou abers), comment et dans quelles circonstances utiliser les différents appâts et, plus largement, quels sont les conseils à suivre pour réussir une partie de pêche. Les amateurs trouveront également des fiches correspondant aux spots sélectionnés. Chacune d'elle apporte des informations pratiques : la situation géographique du spot, son niveau d'accès, le type de pêche auquel il se rattache, mais aussi le

type de poissons que l'on y trouve, les différentes activités disponibles à proximité, et le moment idéal pour pleinement profiter du lieu.

Étude du littoral et aménagements pour le public

Pour concevoir un tel guide, le Pays touristique du Léon a réalisé un véritable travail de terrain : le choix des spots a nécessité une étude du littoral et le recours à différents experts en gestion de pêche. Sur certains sites, des aménagements ont été réalisés pour rendre possible l'accès au public. Des bornes d'information ont également été installées.

Bientôt en version électronique !

Ce guide, largement diffusé dans les offices de tourisme du Pays du Léon et du Pays de Morlaix, sera réédité en 2015 avec l'ajout de spots supplémentaires. Une version électronique devrait également voir le jour. De quoi passer de belles vacances en Bretagne !

Restauration du sentier de la Reine des Prés

Poitou-Charentes

À Cerizay (Deux-Sèvres), un site naturel a été entièrement restauré et mis en valeur afin de rendre ce patrimoine à nouveau accessible aux habitants. Inauguré en 2011, le sentier de la Reine des Prés est devenu une sortie incontournable pour les familles de la région.



La commune de Cerizay possède une zone humide facile d'accès, étant située au cœur de la ville. Comme toute zone humide, elle abrite une faune et une flore caractéristiques. Mais depuis quelques années, la forêt gagnait sur le site, provoquant l'homogénéisation des milieux. Des acteurs locaux ont souhaité restaurer ce patrimoine naturel et culturel, afin de le mettre en valeur et de le rendre accessible à tous. Grâce aux fonds européens, plusieurs actions ont été menées. Le ruisseau a été nettoyé par des étudiants et des personnes en voie d'insertion. Des professionnels ont élagué ou abattu certains arbres pour sécuriser le site et ouvrir le milieu. Un sentier d'interprétation balisé a été créé afin que les promeneurs découvrent des espèces emblématiques et le fonctionnement d'un milieu humide. Pour le rendre accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, 280 mètres de caillebotis ont été installés, en bois d'origine locale. Outre ces aménagements, une exposition photographique sur la biodiversité a été présentée et des actions de sensibilisation auprès des élèves de primaire ont été organisées.



La priorité retenue par le **GAL Nord Deux-Sèvres** est la valorisation durable et la transmission des richesses naturelles, culturelles et agricoles du Nord Deux-Sèvres. Le GAL dispose d'une enveloppe de 1,5 million d'euros pour soutenir des projets innovants visant à développer une agriculture durable, améliorer la qualité de la ressource en eau, préserver les ressources en bois et valoriser le patrimoine naturel et culturel.

Coût total du projet

52 000 €

Subvention LEADER

19 255 €

Autres financeurs

Conseil régional de Poitou-Charentes,
Conseil général des Deux-Sèvres

Photos Mairie de Cerizay



Des musées d'Amazonie unissent leurs forces

Guyane

Convaincus de la nécessité de partager leurs compétences pour mieux faire connaître leurs collections, trois musées d'Amazonie ont créé un site internet commun dévoilant une partie de leurs trésors culturels.

En plus de sa biodiversité exceptionnelle, le Plateau des Guyanes - qui s'étend sur 5 pays (Colombie, Brésil, Suriname, Vénézuéla et France) - se distingue par la richesse et la multiplicité des cultures qui le composent. Les populations qui y vivent ne se limitent pas aux frontières administratives et

leur caractère transfrontalier, notamment dans les domaines culturel et patrimonial, est une particularité de ce territoire.

C'est pour cela que trois musées de référence en matière d'ethnographie - en Guyane, au Brésil et au Suriname - se sont engagés dans le projet Musées d'Amazonie en réseau. Ensemble, ils ont souhaité rendre accessible au plus grand nombre leurs collections pour mieux faire connaître les richesses culturelles du territoire et permettre leur réappropriation par les populations locales.

C'est tout l'enjeu de la création d'un site internet commun présentant leurs collections parfois très proches, au regard des origines culturelles et géographiques, des matériaux ou encore des usages des objets exposés. À la fois simple et vivant, il est régulièrement agrémenté de nouvelles descriptions et photographies d'œuvres.

« Ce projet a aussi permis le tissage de liens solides entre les équipes de ces trois établissements et la formation des hommes grâce à l'organisation de séminaires professionnels et de rencontres transfrontalières d'envergure », se réjouit Fabienne Mathurin-Brouard, présidente du musée des cultures guyanaises.

Ensemble, les **4 GAL de Guyane** ont pour objectifs de valoriser et de transmettre le patrimoine culturel amazonien, par-delà les frontières.

Coût total du projet

122 131 €

Subvention LEADER

99 131 €

Autre financeur

Conseil général de Guyane

Pour découvrir les collections :

www.amazonian-museum-network.org/fr

Le **GAL Pays des Sources et Vallées** souhaite protéger et mettre en valeur les cours d'eau et milieux humides du territoire. Pour cela, il a notamment choisi de promouvoir et de diversifier les activités touristiques au fil de l'eau. À ce titre, il a financé la restauration écologique d'un marais, ainsi que l'organisation, chaque année, d'animations sportives et de loisirs aux abords d'étangs.

Coût total du projet

20 488 €

Subvention LEADER

8 195 €

Autre financeur

Conseil régional de Picardie

Photo CC2V



Plongez dans le quotidien des mariniers

Picardie

Ouverte depuis juillet 2000, la **Cité des Bateliers** est le premier espace scénographique dédié au monde de la batellerie. Tout au long de l'année, plus de 10.000 visiteurs découvrent le quotidien des mariniers et l'histoire de ce métier si particulier.

Au bord de l'Oise, Longueil-Annel, petit village orné de briques rouges, fait figure de haut-lieu de la batellerie française. Port fluvial depuis la révolution industrielle, il rend hommage, à travers ses ruelles et ses berges, à nombreux mariniers qui l'ont traversé.

Bien plus qu'un musée

La Cité des Bateliers offre la possibilité à tous les curieux un parcours en cinq étapes à travers ce village riche d'histoire. La visite débute avec la maison-musée qui met en valeur les grandes

innovations techniques du monde de la batellerie, ainsi que la lutte des mariniers pour des acquis sociaux et la reconnaissance de leur métier. Le visiteur traverse ensuite la cale de la péniche Freycinet où il est plongé dans le quotidien de ces hommes : ravitaillement, chargement et déchargement des marchandises, problèmes et dangers liés à ce mode de vie itinérant... La promenade se termine le long du canal, jalonnée par des kiosques sonores consacrés aux lieux et activités de la batellerie. Au fil de l'eau, les 10 commandements des mariniers sont rappelés. On peut aussi admirer le fonctionnement d'une écluse grandeur nature.

Une visite ludique et interactive

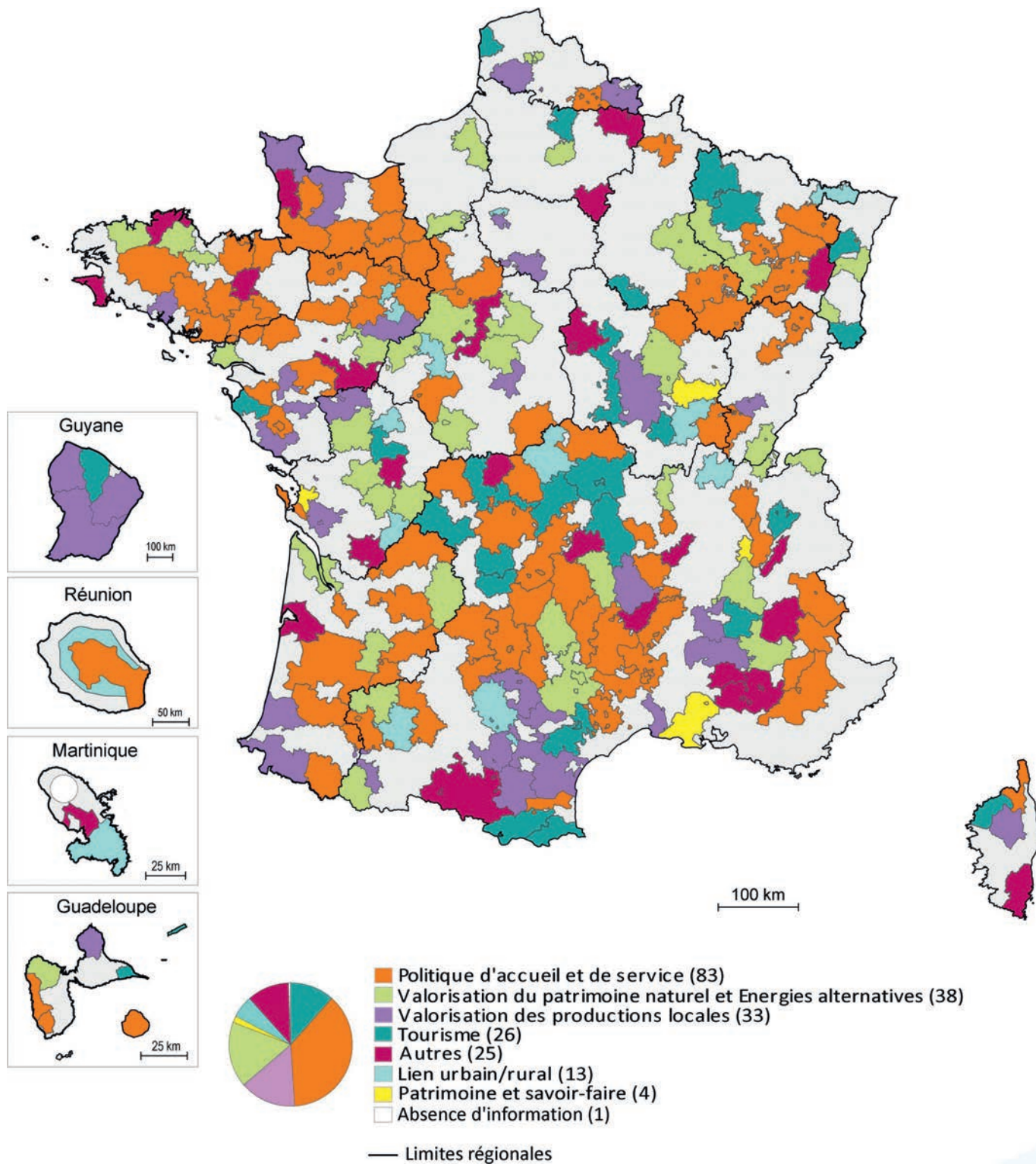
L'une des originalités de la Cité des Bateliers réside dans la scénographie. Elle utilise des matériaux et des techniques tels que des maquettes, des films, des murs d'images, des animations sonores, des objets et des photos d'hier et d'aujourd'hui. Dans le cadre de visites groupées, des mariniers retraités

viennent apporter leurs témoignages et donnent à ce musée pas comme les autres un aspect vivant où règne des valeurs de solidarité. Cette visite ludique et interactive séduira petits et grands.

Toujours plus d'événements

À l'occasion de son 11ème anniversaire, le GAL Pays des Sources et Vallées a permis, grâce aux fonds européens, l'organisation de nombreuses festivités au bord de l'eau mêlant expositions, théâtre de rue et randonnées natures. Dans ce cadre, un reportage sur la mémoire batelière a été réalisé. Ces différentes animations, proposées tout au long de l'année, ont pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre un métier, un patrimoine, des traditions locales, ainsi qu'un mode de transport durable. Ces événements permettent de renouveler la promotion de la Cité des Bateliers et du tourisme sur le territoire, mais également de diversifier les activités proposées.

TYPOLOGIE DES PRIORITÉS CIBLÉES DES GAL LEADER 2007-2013



CONTACTS DANS VOTRE RÉGION

ALSACE

DRAAF
14 rue du Maréchal Juin - CS 31009
67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 69 32 52 00
direction.draafalsace@agriculture.gouv.fr

AQUITAINE

DRAAF
51 rue Kieser
33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 56 00 42 00
direction.draafaquitaine@agriculture.gouv.fr

AUVERGNE

DRAAF
Site de Marmilhat
16 bis rue Aimé Rudel - BP 45
63370 LEMPDES CEDEX
Tél. : 04 73 42 14 17
direction.draafauvergne@agriculture.gouv.fr

BASSE-NORMANDIE

DRAAF
6 boulevard du Général Vanier - BP 95181
14070 CAEN CEDEX 5
Tél. : 02 31 24 98 60
direction.draaf-bassenormandie@agriculture.gouv.fr

BOURGOGNE

DRAAF
4 bis rue Hoche - BP 87065 - 21078 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 39 30 00
direction.draafbourgogne@agriculture.gouv.fr

BRETAGNE

DRAAF
Cité de l'agriculture
15 avenue de Cucillé
35047 RENNES CEDEX 9
Tél. : 02 99 28 21 21
direction.draafbretagne@agriculture.gouv.fr

CENTRE

DRAAF
Cité Administrative Coligny
131 rue du faubourg Banner
45042 ORLEANS CEDEX 1
Tél. : 02 38 77 40 14
direction.draaf-centre@agriculture.gouv.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE

DRAAF
Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 66 20 20
direction.draaf-champagneardenne@agriculture.gouv.fr

FRANCHE-COMTÉ

DRAAF
Immeuble Orion
191 rue de Belfort
25043 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 47 75 00
direction.draaf-franchecomte@agriculture.gouv.fr

HAUTE-NORMANDIE

DRAAF
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 32 18 94 00
direction.draaf-hautenormandie@agriculture.gouv.fr

ÎLE-DE-FRANCE

DRAAF
18 avenue Carnot
94234 CACHAN CEDEX
Tél. : 01 41 24 17 00
direction.draaf-ile-defrance@agriculture.gouv.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DRAAF
Maison de l'Agriculture
Place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039
34060 MONTPELLIER CEDEX 02
Tél. : 04 67 10 19 00
direction.draaf-languedocroussillon@agriculture.gouv.fr

LIMOUSIN

DRAAF
Immeuble Le Pastel
22 Rue des Pénitents Blancs - CS 13916
87039 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 12 92 47
direction.draaflimousin@agriculture.gouv.fr

LORRAINE

DRAAF
76 avenue André Malraux
57046 METZ CEDEX
Tél. : 03 55 74 11 00
direction.draaflorraine@agriculture.gouv.fr

MIDI-PYRÉNÉES

DRAAF
Cité Administrative - Bâtiment E
Boulevard Armand Duportal
31074 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 10 61 10
direction.draaf-midipyrenees@agriculture.gouv.fr

NORD-PAS-DE-CALAIS

DRAAF
Cité Administrative
175 rue Gustave Delory - BP 505
59022 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 96 41 00
direction.draaf-nord-pas-decalais@agriculture.gouv.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DRAAF
132 boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE
Tél. : 04 13 59 36 02
direction.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

PAYS DE LA LOIRE

DRAAF
5 rue Françoise Giroud - CS 67516
44275 NANTES CEDEX 2
Tél. : 02 40 12 36 10
direction.draaf-pays-de-laloire@agriculture.gouv.fr

PICARDIE

DRAAF
Allée de la Croix Rompue
518 rue Saint-Fuscien - BP 69
80094 AMIENS CEDEX 3
Tél. : 03 22 33 55 55
direction.draafpicardie@agriculture.gouv.fr

POITOU-CHARENTES

DRAAF
15 rue Arthur Ranc - CS 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 03 11 00
direction.draaf-poitoucharentes@agriculture.gouv.fr

RHÔNE-ALPES

DRAAF
Cité Administrative de la Part Dieu
165 rue Garibaldi - BP 3202
69401 LYON CEDEX 3
Tél. : 04 78 63 13 13
direction.draaf-rhonealpes@agriculture.gouv.fr

CORSE

Collectivité territoriale de Corse
22 cours Grandval - BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1
Tél. : 04 95 51 64 64
contact@corse.fr

GUADELOUPE

DAAF
Jardin Botanique
97100 BASSE-TERRE CEDEX
Tél. : 05 90 99 09 09
direction.daaf971@agriculture.gouv.fr

MARTINIQUE

DAAF
Jardin Desclieux - BP 642
97262 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 05 96 71 20 30
direction.daaf972@agriculture.gouv.fr

GUYANE

DAAF
Cité Rebard - BP 5002
97305 CAYENNE CEDEX
Tél. : 05 94 29 63 74
direction.daaf973@agriculture.gouv.fr

RÉUNION

DAAF
Parc de la Providence
97489 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 30 89 89
direction.daaf974@agriculture.gouv.fr



www.agriculture.gouv.fr